

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

CONTOURNEMENT DE L'AEROGARE DE FIGARI - FOURNITURE ET POSE D'UNE CONDUITE D'EAU BRUTE AGRICOLE DN 250mm

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom MENDEZ Prénom Stéphane

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale Office d'Équipement Hydraulique de Corse (OEHC)

Nom, prénom et qualité de la personne Monsieur Ange de Cicco, Directeur  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET 

3	3	0	4	3	2	6	4	2	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique EPIC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
ENERGIE Catégorie de projet n°38 : canalisations de transport de fluides autres que ceux visés aux rubriques 22 et 35 à 37	Cas par cas : canalisation de 0.25 m de diamètre sur une longueur de 2900 ml soit :  0.25 X 2900 = 725 m <sup>2</sup> > 500 M <sup>2</sup>

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Il s'agit d'enfouir 2900 ml de canalisations en DN 250mm à partir de la canalisation en fonte ductile DN 250mm existante et située le long de la RT 40. Le tracé emprunte les parcelles situées en contrebas de la RD 22 - côté gauche - Direction Poghjale. Cette nouvelle conduite doit rejoindre la canalisation DN 200mm existante, laquelle permettra d'alimenter en eau brute, par le côté Ouest, l'aérodrome de Fgari ainsi que le hameau de Poghjale.

#### **4.2 Objectifs du projet**

La Collectivité de Corse (CDC) a entamé en 2019 des travaux relatifs à un redimensionnement des pistes de l'aéroport de Figari compte tenu de l'évolution de la réglementation européenne en matière d'aérodrome.

Des contraintes environnementales obligent la CDC à poursuivre les travaux d'élargissement de la piste pendant la période estivale de 2020. Ces travaux consistent notamment à prolonger un cadre béton refermant une canalisation d'eau brute DN 300mm gérée par l'OEHC et nécessitant l'arrêt de son alimentation pendant la durée des travaux estimés à plus d'un mois. Dans ce contexte, il n'est pas envisageable d'effectuer une coupure du réseau d'eau brute pendant l'été 2020 compte tenu de l'obligation d'alimenter en toute circonstance le pélicandrome situé dans l'enceinte de l'aérodrome de Figari et d'assurer la desserte agricole du hameau de Poghjale.

La solution envisagée consiste donc à réaliser une alimentation par le Sud moyennant l'enfouissement de 2.9 Km de canalisation (hors pièces spéciales) en DN 250mm afin d'abandonner définitivement le tronçon de conduite DN 300mm situé sous la piste de l'aérodrome sécurisant ainsi la desserte de ce secteur géographique.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Il s'agit de réaliser l'enfouissement d'une canalisation en fonte ductile d'un diamètre DN 250mm sur une longueur de 2900ml. Cette conduite doit se raccorder à une canalisation existante DN 250mm située le long de la RT 40. Son tracé emprunte les parcelles situées à gauche et en contrebas de la RD 22 - Direction Poghjale. Le franchissement du cours d'eau de Canella se fera par encorbellement du pont éponyme. Les travaux de pose de canalisations suivront les recommandations du Fascicule n°71 relatif à "la fourniture et pose de conduites d'adduction et de distribution d'eau". La nouvelle canalisation viendra se raccorder à la canalisation existante DN 200mm alimentant le hameau de Poghjale et le pélicandrome de l'aérodrome de Figari, permettant ainsi d'abandonner le tronçon DN 300mm situé sous la piste de l'aéroport. La durée de ces travaux est estimée à 5 mois et pourraient débuter fin d'année 2019.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La nouvelle conduite d'eau brute à usage agricole alimentera à partir de Mai 2020 le pélicandrome de l'aéroport de Figari ainsi que le hameau de Poghjale permettant ainsi de réaliser la coupure de la canalisation en DN 300mm situé dans le cadre fermé situé sous la piste de l'aéroport nécessaire à la poursuite des travaux d'élargissement de cette dernière. A l'issue de ces travaux de recalibration, la conduite DN 300mm sera condamnée au profit de la nouvelle conduite DN 250mm dont l'exploitation sera plus aisée.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

A notre connaissance, ce projet n'est pas soumis aux procédures administratives au titre de la loi sur l'eau (le franchissement du cours d'eau de Canella est prévu par encoffrement du pont routier). Il est néanmoins soumis à une autorisation de défrichement (prairie permanente - herbe prédominante).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de la canalisation à enfouir	2900 ml
Diamètre de la canalisation à enfouir	250mm
Nature de la canalisation à enfouir	Fonte Ductile
Largeur de la tranchée	0,60 m
Largeur de l'emprise du tracé	6 ml
surface projetée	725 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Ponte de Canella - Embranchement entre RT40 et RD 22 menant à Poghjale

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 4 1 ° 4 8 ' 4 9 " 68 Lat. 0 9 ° 0 7 ' 5 1 " 56

Point d'arrivée : Long. 4 1 ° 5 0 ' 6 5 " 36 Lat. 0 9 ° 0 8 ' 6 4 " 43

Communes traversées :  
Planottoli Caldareddu et Figari

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZNIEFF vient en limite du cours d'eau de Canella. Elle ne sera traversée par la canalisation DN 250mm que sur 16 mètres correspondant à la longueur du pont routier emprunté par la conduite.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Figari et Planottoli Caldareddu
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide est celle du marais de Caniccia

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, le projet est situé à proximité de FR9400592
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les prélèvements d'eau sont déjà opérés sur les ouvrages de prélèvements réguliers situés en tête de réseau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La majeure partie de la conduite suit la route RD 22 et sera majoritairement posée sous accotement de ladite route.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 se trouve à 500 mètres de la zone de projet; ce dernier n'impactera pas le site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la ZNIEFF : Seule la surface de 35 m <sup>2</sup> de la Znieff sera que très peu impactée au sens où le tracé de la conduite empruntera l'accotement de la route existante et franchira le cours d'eau de Canella (zone Znieff) par encorbellement du pont éponyme. Les impacts seront ponctuels notamment vis à vis du bruit mais la zone sera remise à l'état initial actuel.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui. Les travaux nécessiteront durant leur durée des déplacements supplémentaires en termes de camion, mais ce point ne sera que ponctuel durant 5 mois.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui. Pour les mêmes raisons que celles citées ci-dessus.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui. La présence de rochers francs sur le tracé de la conduite pourrait engendrer l'utilisation d'un Brise Roche Hydraulique (BRH)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. La zone de travaux ne sera pas éclairée la nuit.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, la traversée de la rivière de Canela sera effectuée en encorbellement du pont.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage du sol ne sera modifié

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin d'éviter les impacts possibles sur les milieux aquatiques, l'OEHC posera la conduite en encorbellement du pont de Canella. Ce point permettra notamment de limiter la dispersion de matières en suspension. par ailleurs, notamment sur le site de la ZNIEFF, l'OEHC enfouira la conduite sous accotement de la RD 22 existante pour éviter d'impacter la faune et la flore.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet ne devrait pas être soumis à évaluation environnementale. En effet, il apparaît que peu d'impacts en découleront (bruit et circulation routière durant travaux) du fait des mesures prises en amont pour les éviter.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Bastia

le, 08/10/2019

Signature

**Le Directeur**  
**Ange de Cicco**

